

FICHE CRÉÉE

Nom : *Delay*

Prénoms : *Jean Marie Joseph* Surnom :

Número matricule du recrutement : *845*
Classe de mobilisation : *Dernière classe 2^e Réserve*

ÉTAT CIVIL.

Né le *5 Octobre 1876*, à *St Georges d'Espirauche*, canton d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*, résidant à *St Georges d'Espirauche*, canton d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*, profession de *marchand forain*, fils de *Charles Joseph* et de *Ferrière Marie Marguerite* domiciliés à *St Georges d'Espirauche*, canton d' *Heyrieux*, département de *l'Isère*

SIGNALEMENT.

Cheveux *et*, sourcils *châtains foncés*
yeux *châtains*, front *concave*
nez *moyen*, bouche *moqueuse*
menton *roulé*, visage *ovale*
Taille : *1 m. 61* cent. Taille rectifiée : *1 m.* cent.

N° *34* de tirage dans le canton d' *Heyrieux*

Degré d'instruction : générale (1). *3*
militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Bon

Compris dans la *1*° partie de la liste du recrutement cantonal (—° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, Blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorpore le 16 Novembre 1897 n° 17862 Armée active
capitaine et soldat de 2^e classe ledit jour, 1^{er} aide-marchand
servant le 6 Octobre 1898. Envoyé en congé le 27 septembre
1900 en attendant son passage dans la réserve.

Certificat de bonne conduite; Accordé

Dans l'armée active.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. *6^e Reg^t d'artillerie*
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. *Artillerie de Corps*
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. *J. G. du 5^e d'artillerie*
5^e Art^e Lourde. 5018
6^e Art^e de camp. 119

NOMÉRO en rapporteur du corps.

AFFECTATIONS d'après guerre

LOCALITÉS PAR SUITE DE CHANGEMENT

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	Région.
<i>30 Mars 1900</i>	<i>Chagnacq M^{ts}</i>	<i>Yienne</i>	<i>R</i>
<i>9 Mars 1901</i>	<i>Servign et Bron</i>	<i>Yienne</i>	<i>R</i>
<i>1^{er} Mars 1902</i>	<i>Cyberlécq et Olbas</i>	<i>Yienne</i>	<i>R</i>
<i>21 Mars 1924</i>	<i>Septème</i>		
	<i>Colliatou</i>		

Régiment d'Artillerie de Corps
à Talence 5^e Brigadier le 14 Mars 1915

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Número au contrôle spécial du recrutement. *78*

11 - 2 - 1919 en congé illimité de mobilisation
échelon N° 3878
Tienne
1896 - 845

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>1^{er} Novembre 1900</i>	<i>1^{er} Novembre 1910</i>	<i>1^{er} Novembre 1916</i>	<i>1^{er} Novembre 1922</i>	
	<i>1^{er} Octobre 1917</i>	<i>1^{er} Octobre 1924</i>		

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

A accompli une période d'exercices dans le Groupe C.A. 54^e Régiment
d'Artillerie du 17 au 21 Avril 1912
Passé dans la réserve de l'armée territoriale le *10 Novembre 1925*
Libéré du service militaire le *10 Novembre 1925*

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'Instruction du 1^{er} Mars 1889.
(2) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)